



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU Charente - CAPD du 03/09/19

Madame la Directrice académique, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Services publics, École, Justice, Retraites... autant de sujets ou de lois bien mal nommées comme la Transformation de la fonction publique qui, sous le sceau du bon sens et de la modernité, visent surtout à répondre à l'objectif de réduction des dépenses publiques en diminuant le périmètre de l'action publique.

Le projet de réforme des retraites, poursuit le même objectif : Régime par points, décote avant 64 ans, calcul sur l'ensemble de la carrière, les reculs des droits s'annoncent nombreux pour les personnels salariés, les fonctionnaires en particulier et le corps enseignant en première ligne.

Sans entendre les alertes des mouvements sociaux de l'année ni les résultats des élections européennes, le gouvernement joue avec le feu en plaçant l'individualisation comme modèle de société alors que, dans un contexte d'inégalités et d'instabilité croissantes, il n'a jamais été aussi urgent de faire société ensemble pour relever les défis nombreux devant nous.

Il est tout également imprudent en mettant sur la touche les organisations syndicales avec un dialogue social qui n'a de dialogue que le nom. Car il n'y a pas de société démocratique sans un mouvement syndical reconnu, respecté et entendu. Sans un mouvement social, si structurant dans notre société, qui puisse jouer tout son rôle.

Après des vacances bien méritées pour chacun et chacune, il nous faut donc repartir à la conquête d'autres choix.

Le Snuipp-FSU sera vigilant, dans les instances où il siège et dont il défend l'utilité – malgré les réformes en cours – à ce que les enseignants soient accompagnés avec respect et bienveillance dans leur mission de service public d'éducation, sur l'ensemble du territoire. En effet, les échanges avec les collègues, les démissions dont nous avons été informées nous alertent. Les conditions de travail sont de plus en plus difficiles : élèves explosifs, parents agressifs, multiplication des consignes et circulaires réduisant la liberté pédagogique, augmentation du temps de travail hors la classe, de la charge de la fonction de direction, mobilité géographique de plus en plus réduite, allongement des carrières jusqu'à 62 ans – et peut-être au-delà ?-, ... Cette liste non exhaustive n'aborde pas l'état des Rased et les difficultés qui en découlent.

Le Snuipp-FSU réitère le besoin d'une vraie formation continue tout au long de la carrière, d'un parcours de mobilité opérant, de moyens supplémentaires permettant une plus grande mobilité géographique, afin que chacun puisse faire de vrais choix professionnels, tout au long de sa carrière, que les collègues ne quittent pas l'Education Nationale poussés à la démission par des conditions de travail trop difficiles, un métier dans lequel ils ne se reconnaissent plus.

Avec la rentrée, arrivent également les nouvelles consignes, toujours plus contraignantes.

Ainsi, nous rappelons notre opposition aux dispositifs annoncés d'évaluations nationales

chronophages dans et hors la classe, à l'utilité contestable et contestée pour les enseignants dans leur pratique quotidienne.

La somme des informations à transmettre aux équipes par les directeurs, directrices suite aux réunions de circonscription, les dysfonctionnements de Onde, le manque d'information sur les affectations des AESH, le flou sur l'accueil des 3 ans en cours d'année, ont contribué également à alourdir l'organisation de la rentrée par les équipes enseignantes.

Le Snuipp-FSU rappelle que le travail hors la classe, non comptabilisé alourdit la tâche et crée de la souffrance au travail. Il demande une vigilance de l'administration à ne pas multiplier les injonctions (tableaux, questionnaires, ...) auprès des collègues. Nous continuons à militer pour la réappropriation des 108h par les équipes.

En ce qui concerne l'ordre du jour de la CAPD qui nous réunit aujourd'hui, nous constatons que des collègues ayant leurs Inéats/Exéats ne peuvent changer de département. Nous dénonçons cette gestion uniquement comptable et inhumaine dans un contexte de mobilité de plus en plus réduite .

Enfin la mise en place à marche forcée de la circulaire mouvement a eu des conséquences fâcheuses sur l'organisation de la rentrée. Nous relayons ici la colère justifiée de nombre d'entre eux : calendrier, erreurs, communication des résultats. Ceux-ci ont eu des conséquences très négatives sur de nombreux collègues, engendrant un stress qui aurait dû être évité.

Une enseignant.e, qui plus est assumant la fonction de directrice, ne peut quitter une école après y avoir exercé plusieurs années sans régler les impératifs matériels et humains avant la sortie des classes.

Une enseignant.e, qui plus est assumant la fonction de directrice, qui arrivera dans une nouvelle école à la rentrée, a des impératifs matériels et humains à régler avant la sortie des classes : rencontre avec la future équipe et les principaux interlocuteurs, commande de matériel, installation dans les locaux, etc...

Concernant les regroupements de services, les collègues ont besoin de travailler ensemble avant la sortie des classes : répartition des domaines d'apprentissages, répartition des journées travaillées, commande de matériel, etc...

Les collègues ne peuvent s'entendre dire qu'elles doivent attendre la réception de leur arrêté d'affectation pour avoir confirmation de leur poste.

Nier ces évidences est faire fi du professionnalisme et du dévouement au quotidien des enseignant.es pour le bon fonctionnement de leur école.

Le calendrier beaucoup trop tardif , n'a pas permis non plus une gestion sereine des situations particulières : demandes d'échanges de services, adaptation des postes de décharges.

En plus d'une analyse des modalités de communication entre vos services et les collègues, nous demandons une révision du calendrier, la phase d'ajustement du mouvement ayant eu lieu bien trop tardivement.

En vous remerciant de votre attention

E Moreau
LMartin

